



Micro entreprise : prestation + vente, est-ce possible ?

Par **Gwladys22**, le **16/01/2018 à 21:00**

Bonjour,rrnrJ'ai une petite question : je suis installé depuis 11 ans à mon compte en "micro entreprise", je fais pour l'instant que de la prestation de services. J'aimerais faire un tout petit peu de vente, est-ce que c'est possible ou il vaut mieux que je change de régime ? J'ai regardé sur internet un peu mais j'ai du mal à tout comprendre, ils expliquent "activité mixte... chiffre d'affaire à ne pas dépasser.." rnsachant que je fais 30.000 € en prestation de service.rnrnDésolé, j'ai un peu de mal à m'expliquer, j'espère que quelqu'un pourra m'aider, je vous remercie.

Par **SJ4**, le **16/01/2018 à 21:33**

bonjour,rnvous pouvez en déclarant une activité secondaire. le problème, c'est plus que cela peut ne pas être rentable si vos marges sont faibles et vos frais pour vendre importants.

Par **Gwladys22**, le **16/01/2018 à 21:38**

Merci pour votre réponse. rnJe n'avait pas compris ça comme ça.. rnJe pensais que ça ferait une activité mixte ? et que je ne dois pas dépasser un chiffre d'affaires de 82.000 € il me semble.

Par **Gwladys22**, le **16/01/2018** à **21:40**

J'ai appelé la chambre des métiers pour faire le changement j'ai rdv à la fin du mois le problème je ne comprend pas trop .. je crois je vais être obligé d'appeler un expert comptables...

Par **morobar**, le **17/01/2018** à **09:16**

Vous avez ce droit, mais attention à ne pas dépasser le maximum de CA qui vous contraindrait à changer de régime.
En outre certaines activités sont interdites à l'autoentrepreneur, du moins sous ce statut.
Vous pouvez consulter la chambre des métiers ou la CCI, ou un service d'aide à la création d'entreprise comme on en rencontre dans tous les départements.

Par **Gwladys22**, le **17/01/2018** à **22:29**

Merci à vous..
Donc si c'est une activité mixte.. je dois pas dépasser 82 000 euro... mais en prestation de service 33900 euro..
C'est ce que j'ai cru lire sur internet..
Mais je vais aller me renseigner, puis comme j'ai rdv à la chambre des métiers.. mais avant d'aller justement je veux être sûre avant de faire tous les changements car ça c'est un coût aussi à chaque fois!
Inscription chambre commerce...
Merci à vous des informations
Cordialement